

0 2 JAN, 2024



Liberté Égalité Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie

	Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateu pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement	r. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous
	Cadre réservé à l'autorité char	gée de l'examen au cas par cas
	Date de réception :04	
	Dossier complet le :04 _01 _2024	
	N° d'enregistrement : 2024-7696	
	N d'enregistrement : 2024-7090	
1	Intitulé du projet	
有	Projet de retournement de 5,7 ha bâtiment d'élévage luitier en vu d'instal	Per a JH dans on autre batiment. Service Flyricoller
2	Identification du (ou des) maître(s) d'o	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
2.1	Personne physique	
	Nom	Prénom(s)
	13. 1.45	
2.2	Personne morale	
	Dénomination	Raison sociale
	CAEC	Raison sociale GAEC la Moulin de Senlecques
	N° SIRET	Type de société (SA, SCI)
	50271318300018	GAEC
	Représentant de la personne morale : - Madame	☐ Monsieur
	Nom	Prénom(s)
	(Butter	Elise
	La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fich	niers et aux libertés s'applique aux données nominati∨es

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

	cable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article le l'environnement et dimensionnement correspondant
N° de catégorie et sous-caté	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	amenagement de francier agricola
	d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux du code de l'environnement ? (clause-filet) ?
.2 Le projet fait-il l'objet e l'article R.122-2-1 ?	d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III
Caractéristiques g	énérales du projet résent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.
.1 Nature du projet, y co	ompris les éventuels travaux de démolition
Peretonium ment	de Sithu de Prairie
Ras de travau	
.2 Objectifs du projet	
Rouvoir alin Les Peurages	nenter les vaches luitieves de levrage. Admonie seront issees d'une votation sur 3 ans rer année Mais ren année Cercales zen année Cercales

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

retournement de la prairie avec un tracteur Preus au primplem 2024

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Après le retournement, il y aurous le semis de Mais s lu 1er année pois de reveales la Persannée et de Chorle la 3e année.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

i) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de verouv nement de Prairie Permante déposé sur demande simplifié envoyê le 18/12/23

4.5	Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser
les	unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Ser lecques	5,70

	Senlecques 5,70							
4.6	Localisation du projet							
	Adresse et commune d'implantation							
	Numéro: Voie: Chaussee brone hast							
	Lieu-dit: de MouPin							
	Localité: Senlecques							
	Code postal : 6							
	Coordonées géographiques ^[1]							
	Long. : ° " Lat. : ° "							
	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement							
4	Point de départ : Long. : ° " Lat. : ° " Lat. : ° "							
	Point de d'arrivée : Long. : ° ° ' " Lat. : ° ' "							
	Communes traversées :							
	Genleuques							
	Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :							
	(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.							
4.7	S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?							
	Oui Non							
	4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?							
	® Oui □ Non							

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

	CONTRACTOR OF THE PARTY AND ADDRESS OF THE PARTY ADDRESS OF THE PARTY AND ADDRESS OF THE PARTY A	No. of the second second	de la zone d'implantation envisagée
n de reunir les informations ne es instructeurs, et vous référer e direction régionale.	notam	es pou ment à	r remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site d
e Internet du ministère de l'env	ironner es doni	nent vo nées ei	ous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par onvironnementales par région utiles pour remplir le formulaire.
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		A	
En zone de montagne ?		B	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		B	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		B	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de	8	0	RDRC Naturel les Caps et Monis d'oplu

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les

caractéristiques du projet « avant /après ».

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		8	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?	0	ф	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		Ø.	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan		9	
de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	0	ф	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		Þ	
Dans une zone de répartition des eaux ?		A	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		Ø	
Dans un site inscrit ?		4	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		4	
D'un site classé ?		4	

- 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
- 6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Inc	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		每	
urces	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		B	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		Ð	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	0	9	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?		Q	

ln	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?		(
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		8	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		P	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		4	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		\$	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	0	B	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		P	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		ġ	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?		Ь	
	Est-il source de bruit ?	0	R	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		A	
Nuisances	Engendre-t-il des odeurs ?			
Nuisa	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		P	
	Engendre-t-il des vibrations ?	О	Þ	
	Est-il concerné par des vibrations ?		2	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	0	Q	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		4	
ons	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		B	
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	0	P	
	Si oui, dans quel milieu ?	0	0)-	

Inc	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
ions	Engendre-t-il des effluents ?		Á	
Émissions	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		4	
e/Cadre	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		Þ	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme,		9	

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets nature transfrontière ?	de
□ Oui ☑ Non	
Si oui, décrivez lesquelles :	
	D.
6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes disponibles issus des évaluations pertinentes disponibles issus des évaluations pertinentes des disponibles issus des évaluations pertinentes de la company de la c	ies
incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables	
Sans objet	

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du proje l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuelle étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convience préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, d	et sur ment ent de
Sans objet	

7 Auto-évaluation (facultatif)

(i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

de	lossier hapes	besoin d'autoevaluation
	3 Instalation	besoin d'autoevaluation d'un Jeune Agricu Preur en Fourage
	-> Autonomie	en Fourege

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	Ø	
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.		
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	(0)	7
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	Ø	
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	0	
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau		
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.		T

	Objet	
1		С
2		С
3		
4		(
5		C
e certifie sur l'honneur avoir pris les incidences sur l'environneme e certifie sur l'honneur l'exactitu	en compte les principaux résultats disponibles issus des évont requises au titre d'autres législations applicables e des renseignements ci-dessus	aluations pertinente
les incidences sur l'environneme	en compte les principaux résultats disponibles issus des évont requises au titre d'autres législations applicables e des renseignements ci-dessus	aluations pertinentes
le certifie sur l'honneur avoir pris les incidences sur l'environneme le certifie sur l'honneur l'exactitue Nom 3 - Ul	en compte les principaux résultats disponibles issus des évant requises au titre d'autres législations applicables e des renseignements ci-dessus Bliff Magine Leulro prise	aluations pertinentes